

HALL B
APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° B 21 au 2ème étage

ENTREE	2,68 m ²
SEJOUR / CUISINE	20,13 m ²
CHAMBRE 1	10,49 m ²
CHAMBRE 2	11,62 m ²
SALLE DE BAINS	4,63 m ²
WC	1,82 m ²
RANGEMENT	1,04 m ²
DEGAGEMENT	3,64 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	56,05 m²
BALCON	12,76 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	68,81 m²

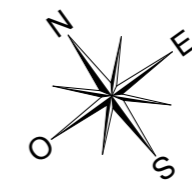
LEGENDE

AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
GC	garde corps	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard sèche-serviette	TRI	tri sélectif
		LC	lineaire complémentaire

fenêtre porte fenêtre fenêtre fixe

Indice d Juin 2024

Echelle : 0 50 100 200



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.